

Gestion de la demande dans l'agriculture irriguée

Options et outils

Les réponses à une demande croissante



Les 5 'E' de la gestion de la demande en eau

- **Exigence réglementaire**
 - Règles et normes fortes pour l'utilisation de l'eau
- **Engineering**
 - Gestion des fuites, comptage, programmation, réhabilitation des infrastructures, systèmes avancés
- **Encouragement**
 - Soutien aux usagers pour utiliser l'eau judicieusement
- **Education**
 - Formation sur les pratiques efficaces, information, sensibilisation pour induire des changements de comportements
- **Economie**
 - Prix et incitations financières

Gestion de la demande en matière d'irrigation

- **Exigence réglementaire**

- Faire appliquer
 - Plafonds d'utilisation de l'eau (attribution maximale, en fonction de l'évapotranspiration des cultures)
 - Equipement (installation de systèmes d'irrigation avancés)
 - Qualité des eaux de drainage
 - Prélèvement maximum par forage
- Contrôle du respect des règles

- **Ingénierie**

- Automatisation des infrastructures
- Tubage ou bétonnage des fossés ou des canaux pour diminuer les pertes
- Modification des installations de distribution pour accroître la flexibilité des livraisons d'eau
- Utilisation de réservoirs de régulation
- Mise en place de réseaux et de programmes visant à surveiller
 - La qualité et la quantité des eaux de surface
 - L'humidité du sol
 - La salinité des sols
 - Quantité et qualité des eaux de drainage
 - Niveau et qualité des eaux souterraines
- Fourniture d'informations aux agriculteurs pour une programmation de l'irrigation en temps réel

Gestion de la demande en matière d'irrigation

- **Encouragement**

- Promouvoir des techniques d'irrigation efficaces
- Fournir des évaluations des réseaux d'irrigation à l'échelle de l'exploitation
- Mener des études d'efficacité de l'irrigation

- **Education**

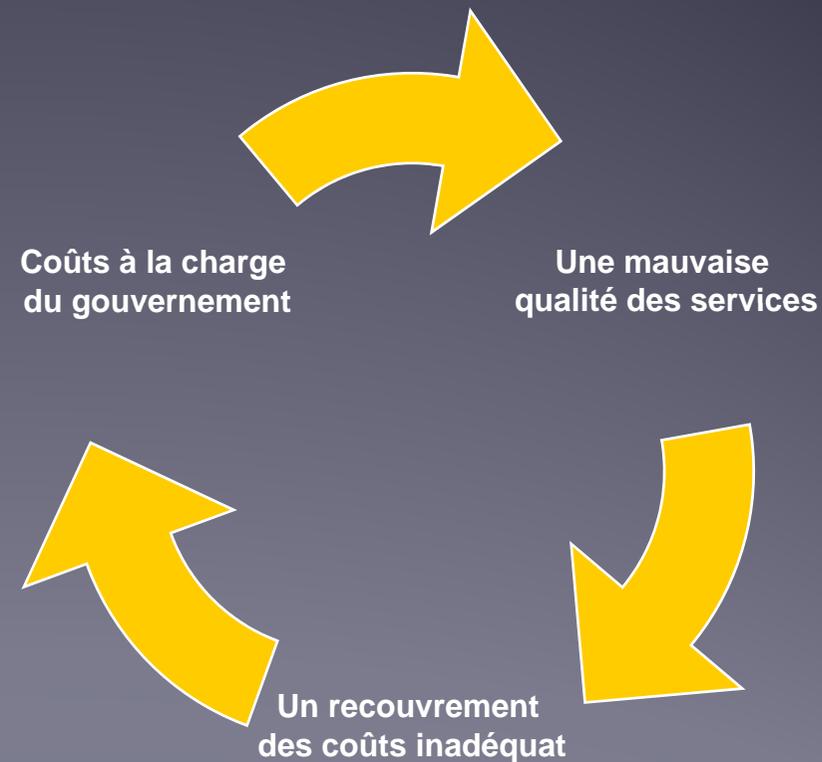
- Mener des programmes et des campagnes d'information du public
- Faire des séminaires et formations (pratiques agricoles appropriées, techniques d'irrigation modernes etc.)
- Apporter le conseil et la formation au niveau de chaque exploitation
- Développer des projets de démonstration

- **Economie**

- Incitations à adopter des pratiques et technologies innovantes
 - Objectif: Faciliter le financement des investissements pour améliorer les réseaux d'irrigation au niveau des Districts / Régions et à celui des exploitations
 - Exemples: prêts bonifiés, dons, subventions (amortissements compris)
- Instruments économiques de dissuasion de la poursuite des pratiques existantes
 - Objectif: Décourager le gaspillage de l'eau
 - Exemples (1): sanctions, amendes, sanctions en cas d'infraction environnementale
 - Exemples (2) : fiscalité environnementale, internalisation des coûts environnementaux et des coûts de la ressource (prélèvements et taxes)

Un sixième 'E' : *Empowerment* (la responsabilisation collective)

- Dans l'irrigation, on doit envisager la gestion en communauté d'usagers si elle fonctionne bien :
 - Souvent, les gouvernements ne peuvent pas gérer efficacement l'irrigation
 - *Mais les agriculteurs, eux, le peuvent*



Pourquoi?

- La mise en œuvre des projets est, en grande partie, l'affaire des communautés locales
- Les communautés sont instigatrices des politiques
- Les besoins des communautés doivent être pris en compte au moment de la formulation des projets
- Un pouvoir de police au niveau de la communauté lui permet de se doter d'un pouvoir responsable